



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 18/12/2017 Adaptée le 22/12/2017

Médicaments

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Tadalafil Mylan 5 mg CNK 3577 285	28 comprimés pelliculés	Mylan SPRL	8066654	Litige de brevet
Tadalafil Mylan 5 mg CNK 3577 293	98 comprimés pelliculés	Mylan SPRL	8066655	Litige de brevet
Tadalafil Sandoz 2,5 mg CNK 3595 121	28 comprimés pelliculés	Sandoz SA	2T4002	Litige de brevet
Tadalafil Sandoz 5 mg CNK 3595 113	28 comprimés pelliculés	Sandoz SA	2T5008	Litige de brevet
Tadalafil Sandoz 5 mg CNK 3595 105	84 comprimés pelliculés	Sandoz SA	2T5008	Litige de brevet

La firme Teva vous informe que suite à une récente décision juridique, elle est actuellement en mesure de relancer les activités de commercialisation et de vente de Tadalafil Teva 2,5 et 5 mg.

Par conséquent, les instructions de retour et / ou de rappel du marché peuvent être ignorées et l'exécution des prescriptions de vos patients peut être reprise dès maintenant.

Veuillez être informé que des actions en justice sont en cours. Nous sommes toutefois confiants dans notre position et nous vous tiendrons au courant de tout développement pertinent.

NB : Les présentations de Tadalafil Sandoz 10 mg, Tadalafil Sandoz 20 mg, Tadalafil Teva 20 mg et Tadalafil Mylan 20 mg ne sont PAS concernés par ce retrait et ne doivent PAS être retournés.

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 février 2018** ceux-ci ne seront plus crédités.



S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.